

DECISION

OBJET : LE CREUSOT - Signature d'une convention d'honoraires

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 06 octobre 2022, devenue exécutoire à compter du 08 octobre 2022, lui donnant délégation d'attributions, dans le cadre de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau a lancé un appel à projets « réinventons nos cœurs de villes », dont la SAS Cercle Entreprise a répondu au projet.

Considérant qu'en novembre 2021, la SAS Cercle Entreprise a été la seule entreprise à répondre à l'appel à projet après le retrait de la candidature d'une autre société,

Considérant que la SAS Cercle Entreprise a sollicité le versement de la prime prévue par l'appel à projet pour les candidats non lauréats et s'est interrogée sur la légalité de la procédure,

Considérant que la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau a fait appel au Cabinet ITINERAIRES Avocats pour l'analyse de la demande de la SAS Cercle Entreprise et assurer sa défense,

Considérant qu'une convention d'honoraires doit être signée avec la Cabinet ITINERAIRES Avocats,

DECIDE ce qui suit :

- De confier au Cabinet ITINERAIRES Avocats – 87 rue de Sèze – 69006 LYON, le soin d'assurer la défense des intérêts de la CUCM ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'honoraires à intervenir avec le Cabinet ITINERAIRES Avocats ;
- De régler les honoraires afférents à ce dossier ;
- D'imputer le paiement des honoraires au budget principal sur la ligne correspondante ;
- La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;

Fait à Le Creusot, le 13 avril 2023

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 28 avril 2023
et publié, affiché ou notifié le 28 avril 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.